



5, Boulevard Clémenceau
18000 BOURGES

Tél. : 02.48.65.36.25

Fax : 02.48.65.50.27

Email : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr

Site : <http://www.ud18.cgt.fr>

Géant Casino St Doulchard

Le Ministre du Travail annule le licenciement !

MALIKA devra être réintégrée dans son emploi !

Malika caissière chez Géant Casino, avait été licenciée le 10 juin 2004, après 27 années d'ancienneté, sans problème.

Le motif invoqué pour son licenciement était qu'elle aurait accepté, de plusieurs clients, le bénéfice de points sur sa carte de fidélité, et qu'elle aurait converti ces points en bons d'achats, pour une valeur d'une trentaine d'euros... Pratique courante chez Casino...

Ce licenciement intervenait également quelques jours après un mouvement de grève nationale, dans les magasins Géants Casino, pour revendiquer des augmentations de salaire.

Malika est également élue CGT au Comité d'établissement et Membre du Bureau syndical CGT Géant Casino St Doulchard.

En tout état de cause, la société Géant Casino ne peut se prétendre d'un quelconque préjudice puisque ce sont les clients de Géant Casino qui financent par leurs achats les bons d'achats.

Néanmoins, Malika était licenciée sans indemnités ni préavis, avec l'autorisation administrative de l'inspecteur du Travail du Cher !

Malika et la CGT décidaient alors de ne pas en rester là et de saisir le Ministre du Travail afin de demander l'annulation du licenciement.

Le 12 octobre 2004, un courrier du Ministre du travail adressé à Malika annulait la décision de l'inspecteur du Travail et annulait son licenciement !

Malika demandait immédiatement sa réintégration dans la société et le paiement du préjudice matériel subit (*Salaires du 11 juin à la date de réintégration*), elle est aujourd'hui dans l'attente d'une réponse.

Cette décision est une première victoire pour Malika et la CGT,

- ↳ Elle met en lumière les insuffisances de l'administration du travail du Cher.
- ↳ Elle met en évidence également, la volonté de la Direction de Géant Casino d'étouffer les velléités revendicatives des militants et salariés de cette société.
- ↳ **Mais elle confirme le fait que seul la lutte des salariés avec leur organisation syndicale, peut imposer d'autre choix que ceux que voudrait imposer le patronat.**

la CGT, demande maintenant, à la Direction de Géant Casino,

la réintégration effective de Malika !

Comme nous continuons d'exiger la réintégration

de Christophe chez JOSKIN !